

## Formations des acteurs associatifs

### PROGRAMME - PREMIER TRIMESTRE 2011

L'association est d'abord la formalisation d'une envie, d'une idée, d'un engagement partagé. Elle est aussi le support du développement d'un projet qui s'inscrit dans un contexte social, institutionnel, législatif dont la lecture est parfois difficile et la complexité croissante.

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confrontés à toutes sortes de problématiques dans la conduite des projets.

Les formations organisées par la Ligue de l'enseignement - FOL 93 veulent apporter aux acteurs associatifs de Seine-Saint-Denis, à la fois des éléments d'analyse de l'environnement et des enjeux, des outils pratiques et des regards croisés de manière à enrichir le sens des actions et à faciliter l'organisation des projets développés par les associations.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont aussi des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, espérant permettre des transferts de savoirs entre les participants et créer des rencontres qui puissent déboucher sur des coopérations futures.

---

Les formations que nous proposons s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles. Le calendrier et les contenus de formation sont détaillés ci-après. Deux formules sont proposées :

- **11 séances différentes** auront lieu **les mardis soirs** du premier trimestre 2011 **de 18h30 à 21h30**
- **1 cycle de 3 journées** est organisé **pendant les vacances de février**

Le programme des séances de formation est pensé comme une progression. Il est toutefois possible d'y participer de manière indépendante, en s'assurant toutefois de maîtriser suffisamment le contenu des séances qui précèdent.

Le cycle de 3 journées est conçu comme un ensemble pour lequel un groupe de participants sera constitué.

Toutes les séances de formation se déroulent à **la Ligue de l'enseignement - FOL 93** au **119 rue Pierre Sépard à BOBIGNY**. (Métro ligne 5, Arrêt Bobigny Pablo Picasso – Bus 251 arrêt, Pierre Sépard)

---

Vous trouverez les **modalités d'inscription en fin de programme** et une **fiche d'inscription jointe**.

un avenir par l'éducation populaire

Fédération des Œuvres Laïques de la Seine-Saint-Denis

119, rue Pierre Sépard 93000 Bobigny

Tél. : 01 48 96 25 25 - Fax : 01 48 32 34 99

e-mail : fol93@wanadoo.fr

association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## **PROGRAMME DES MARDIS SOIRS**

<b><i>Thématique</i></b>	<b><i>Contenu</i></b>	<b><i>Date</i></b>	<b><i>Horaire</i></b>
<b>Dynamiser la vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi l'association loi 1901 ?</li> <li>• Quelles sont les modalités de déclarations (ou de modifications) et de fonctionnement d'une association ?</li> <li>• Comment dynamiser la vie associative : objet commun, démarche collective, publics, partenaires, bénévolat, conseil d'administration, assemblée générale ?</li> </ul>	<b>MARDI 18/01/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Projet associatif et plan d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment concevoir le projet associatif ?</li> <li>• Quelles actions peut-il développer et comment les réfléchir ?</li> <li>• Quel est l'environnement du projet ? Les conditions de sa réussite ?</li> <li>• Quels moyens et outils pour sa réalisation ?</li> </ul>	<b>MARDI 25/01/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment évaluer et formaliser le budget de son projet ?</li> <li>• Quelles sont les ressources possibles d'une association ?</li> <li>• Comment assurer le suivi budgétaire ?</li> </ul>	<b>MARDI 01/02/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Outils de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un plan de communication</li> <li>• Découvrir le logiciel libre GIMP (logiciel gratuit)</li> <li>• Exercice pratique : créer une affiche</li> </ul>	<b>MARDI 08/02/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Budget par action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment évaluer et formaliser le budget de son action ?</li> <li>• Comment s'articule-t-il avec le budget général de l'association ?</li> </ul>	<b>MARDI 01/03/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Initiation à la comptabilité de trésorerie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions et principes de la comptabilité associative</li> <li>• Finalité de la comptabilité et obligations comptables pour les associations</li> <li>• Organisation et classement des pièces comptables</li> <li>• Le journal de trésorerie - Le compte de résultat</li> <li>• Exercice pratique</li> </ul>	<b>MARDI 08/03/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Créer un premier emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins pour l'association - Définir un profil de poste</li> <li>• Identifier les conditions matérielles d'accueil du salarié</li> <li>• Calculer le coût d'un poste - Construire un budget prévisionnel global</li> <li>• Connaître les différentes aides à l'emploi</li> <li>• Le recrutement - L'encadrement du salarié</li> <li>• Les relations bénévoles-salarié(s)</li> </ul>	<b>MARDI 15/03/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Évaluation du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle évaluation du projet pour le faire progresser ?</li> <li>• Quelles critères d'évaluation et quelles outils ?</li> <li>• Quelles relations aux partenaires dans une démarche d'évaluation ?</li> </ul>	<b>MARDI 22/03/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Atelier « demande de subvention »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des dossiers de subvention déposés par les associations présentes</li> <li>• Analyse des dossiers de subvention présentés</li> <li>• Valorisation des dossiers de subvention</li> </ul>	<b>MARDI 29/03/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>
<b>Organiser un évènement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de manifestations possibles - Les autorisations préalables</li> <li>• Les conditions de sécurité</li> <li>• L'organisation pratique - La logistique - La mobilisation des bénévoles</li> <li>• L'évaluation de l'action</li> </ul>	<b>MARDI 05/04/11</b>	<b>18h30- 21h30</b>

## CYCLE DES VACANCES DE FÉVRIER

<i>Thématique</i>	<i>Contenu</i>	<i>Date</i>	<i>Horaire</i>
<b>Projet associatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment concevoir et formaliser le projet associatif ?</li> <li>• Quel est l'environnement du projet ? Les conditions de sa réussite ?</li> <li>• Quels moyens et outils pour sa réalisation ?</li> </ul>	<b>MARDI 15/02/11</b>	<b>9h30- 17h30</b>
<b>Vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi l'association loi 1901 ?</li> <li>• Quelles sont les modalités de déclarations (ou de modifications) et de fonctionnement d'une association ?</li> <li>• Comment dynamiser la vie associative : objet commun, démarche collective, publics, partenaires, bénévolat, conseil d'administration, assemblée générale ?</li> </ul>		
<b>Plan d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment mettre en œuvre le projet associatif ?</li> <li>• Comment concevoir les actions de l'association ?</li> <li>• Comment assurer le suivi de la réalisation ?</li> </ul>	<b>MERCREDI 16/02/11</b>	<b>9h30- 17h30</b>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment évaluer et formaliser le budget de son projet ?</li> <li>• Quelles sont les ressources possibles d'une association ?</li> <li>• Comment assurer le suivi budgétaire ?</li> </ul>		
<b>Initiation à la comptabilité de trésorerie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions et principes de la comptabilité associative</li> <li>• Finalité de la comptabilité et obligations comptables pour les associations</li> <li>• Organisation et classement des pièces comptables</li> <li>• Le journal de trésorerie - Le compte de résultat</li> <li>• Exercice pratique</li> </ul>	<b>JEUDI 17/02/11</b>	<b>9h30- 17h30</b>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle évaluation du projet pour le faire progresser ?</li> <li>• Quelles critères d'évaluation et quelles outils ?</li> <li>• Quelles relations aux partenaires dans une démarche d'évaluation ?</li> </ul>		

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

**La participation aux formations est gratuite.** Pour cela la Ligue de l'enseignement - FOL 93 a sollicité des subventions auprès de l'État et des collectivités. L'obtention de ces subventions est soumise à la présence justifiée des participants (signature de la feuille de présence).

Les différences constatées entre inscriptions et participations effectives pénalisent le projet de formation et nous obligent à demander lors de l'inscription un **chèque de caution de 11,50€ par participant et par séance**. Si vous souhaitez participer à plus de 3 séances, 3 chèques de caution suffiront.

Ces cautions ne serviront qu'en cas d'absence ou d'annulation tardive (l'inscription enregistrée n'ayant pas permis d'accueillir d'autres participants intéressés). En fin de trimestre, si nous n'avons pas eu à les encaisser, les chèques vous seront renvoyés.

Pour valider une inscription il est donc nécessaire de **remplir précisément la fiche d'inscription jointe**, de **l'accompagner des chèques de caution correspondants**, et de nous **envoyer le tout par voie postale** à la Ligue de l'enseignement – FOL 93, 119 rue Pierre Sépard, 93 000 BOBIGNY.

Un e-mail vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.